



Guerlesqu'Infos

Bulletin municipal

Conseil municipal du 10 Juillet

Monsieur le Maire, Éric CLOAREC, procède à la lecture de l'ordre du jour, à savoir les élections sénatoriales avec la désignation des délégués du conseil municipal.

a) Composition du bureau électoral

Le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin, en l'occurrence Annick LE GALL et Christiane DUGAY, et des deux membres présents les plus

jeunes, Cyrielle MOY et Laurence LE ROY-TASSEL. La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire.

b) Élection des délégués

Une liste a été déposée intitulée « Tous engagés pour Guerlesquin », composée de : Éric CLOAREC, Christiane DUGAY, Hervé TILLY, Chantal COLLÉOU, Sonia FLOCH et Éric LE SCANFF.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. Après

dépouillement, les résultats sont les suivants : 15 conseillers municipaux concernés ; 3 délégués à désigner, 3 suppléants, 1 liste déposée, soit :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

Sont élus délégués titulaires : Éric CLOAREC, Christiane DUGAY et Hervé TILLY et délégués suppléants : Chantal COLLÉOU, Sonia FLOCH et Éric LE SCANFF.

Conseil Municipal du 15 Juillet

Le 15 Juillet, sur convocation de Monsieur le Maire, Éric CLOAREC, le Conseil Municipal s'est réuni en présence de Monsieur Gilbert CHAPALAIN, Trésorier à Lanmeur pour examiner les comptes administratifs 2019 et les budgets primitifs 2020.

Comptes administratifs 2019

Monsieur le Trésorier présente à l'assemblée ses comptes de gestion 2019 (budgets commune, groupe scolaire, lotissement Hent ar Stoup et logements sociaux), adoptés à l'unanimité.

le Maire étant sorti de la salle, les comptes administratifs pour les budgets commune, groupe scolaire, lotissement Hent ar Stoup et logements sociaux sont adoptés à l'unanimité.

Les chiffres se rapportant aux résultats de fonctionnement 2019 en dépenses et en recettes sont :

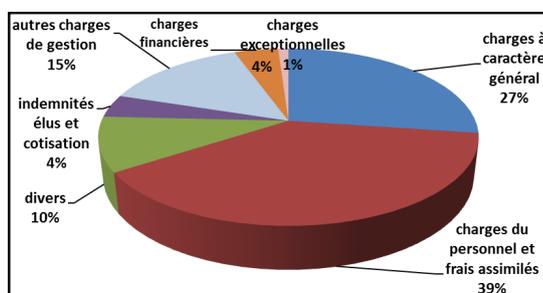
En fonctionnement : les résultats de l'exercice 2019 sont en recettes 1 367 240,39 € ; en dépenses 1 298 142,01 €, soit un résultat excédentaire de + 69 098,38 €.

Après intégration des résultats du budget annexe « Zone du Roudour » dissout suite au transfert de compé-

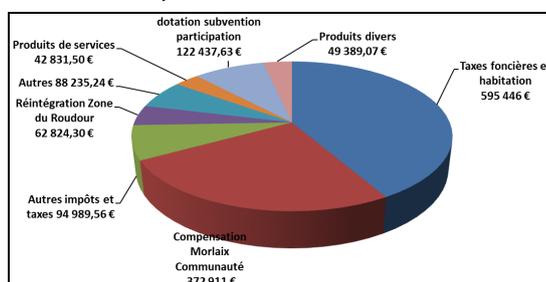
tence, d'un montant de + 62 824,30 €, le résultat de clôture au 31/12/2019 est excédentaire de 131 922,68 €, affecté en report à la section fonctionnement de la commune pour ajout aux recettes. Unanimité.

Dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général : 353 168,88 €, charges de personnel et frais assimilés : 501 174,59 € ; autres charges de gestion courante : 242 924,60 € dont indemnités des élus 54 142,57 €, caisse des écoles 89 430,37 €, charges financières 58 033, 20 €.



Recettes de fonctionnement :



En investissement : pour l'année 2019, les recettes s'élèvent à : 2 195 626,66€, les dépenses à 1 217 437,98 €, soit un résultat d'exercice excédentaire de + 978 188,68 €. Le report négatif des antérieurs 2018 : - 225 624,05 € donne un résultat de clôture au 31/12/2019 positif de + 752 564,63 €.

Budget primitif 2020

En fonctionnement, les recettes et dépenses s'équilibrent pour 1 450 862,68 €.

En investissement, les recettes et dépenses prévues s'équilibrent pour 3 290 160 €.

Les principaux investissements concernent les travaux suivants :

- Caveaux : 4 500 €.
- Salle omnisports :

Dépenses prévues en 2020 :

2 041 489 €

Subventions prévues en 2020 : 305 295 €.

- Revitalisation du centre bourg :

Dépenses prévues en 2020 : 727 407€ TTC (frais d'études : 63 214€ TTC, liaison centre-ville / centre commercial : 505 885,68 € TTC, entrée de ville : 136 620 € TTC).

Conseil municipal du 15 Juillet - Suite

Subventions prévues en 2020 :

268 181 €.

- TEPCV (Territoire à Énergie Positive à la croissance Verte). Subvention reçue en 2020 de 50 520 € pour les travaux à l'école du Roudour.
- Matériel, mobilier, ordinateurs : prévision de 30 000 € TTC, subvention de 3 300 € pour la programmation numérique de l'école du Roudour (ENIR).
- Bâtiments communaux (huisseries au stade de foot, couverture, hall de Porz ar Gozh Ker). Dépenses prévues de 25 000 € TTC en travaux (en partie réalisés).
- Voirie communale : dépense de 225 017 € TTC, travaux en cours.

Budget CCAS. Le conseil municipal donne son accord pour l'inscription au budget de la commune de la somme de 5 830 € qui sera affectée au budget CCAS en fonctionnement recettes afin d'équilibrer le budget du CCAS. Il s'agit principalement du repas de nos aînés.
Unanimité.

Monsieur le Maire après avoir fait, avec Monsieur le Trésorier, la présentation des budgets primitifs 2020 de la commune, du groupe scolaire, du lotissement Hent ar Stoup et des logements sociaux, propose aux membres du conseil de voter.
Unanimité.

Réalisation d'un prêt

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que les travaux de la salle omnisports arrêtés pendant la période du Covid-19 se poursuivent. Il rappelle que la collectivité joue le rôle de financeur pour les travaux de la salle omnisports en cours de construction et paie des avances à la SAFI, maître d'ouvrage qui suit le chantier, celle-ci réglant les entreprises. Afin de pouvoir financer les dépenses en attente du versement des subventions et du FCTVA, Monsieur le Maire est autorisé à souscrire, une nouvelle ligne de trésorerie de 700 000 € maximum ou à défaut un emprunt à court terme, prêt relais, de 700 000 € maximum pour pouvoir honorer les dépenses de la construction.
Unanimité.

Initiation à la langue bretonne à l'école ar Roudour.

Le conseil municipal valide la participation financière de 1 201,20 € pour 2 heures par semaine d'initiation à la langue bretonne à l'école ar Roudour et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Conseil Départemental du Finistère.
Unanimité.

Forfait école Saint Joseph

Le conseil municipal délègue à Monsieur le Maire la valorisation annuelle du forfait « contrat d'association » et l'autorise à signer chaque année de la présente mandature la convention selon les modalités fixées

par le conseil municipal.
Unanimité.

Motion de soutien à HOP !

Le conseil municipal dénonce la stratégie d'Air France qui a pour projet la fermeture du site de Morlaix et, par conséquent, la perte de 276 emplois. Cette fermeture est contraire aux annonces faites par le Président de la République lors de la convention citoyenne et de sa volonté de ne plus fermer des usines en province pour les concentrer dans les grandes métropoles.

HOP ! Morlaix a tous les atouts et les savoir-faire pour rester une base importante d'entretien et un outil industriel performant. De plus, il y aura toujours besoin de compétences et de technicité en matière de maintenance aéronautique et le lycée Tristan Corbière dispose d'une filière de formation d'excellence dans ce domaine.

Par ailleurs, l'engagement financier de l'État pour soutenir le groupe Air France est considérable et ne doit pas servir indirectement au démantèlement du site Morlaisien.

Le conseil municipal apporte son soutien total aux salariés de l'entreprise HOP ! et refuse la fermeture de ce site.

Vie communale

Couleurs de Bretagne

Mardi 14 Juillet, 54 artistes amateurs et confirmés, petits et grands, ont participé au 27^{ème} concours « Couleurs de Bretagne » pour « croquer » notre patrimoine architectural et naturel dans la journée.

Le jury était composé de Gilbert JULLIEN et d'Alain COJAN, artistes peintres, d'Éric LE SCANFF, Adjoint au Maire, de Christine LE BOUDER et de Martine POSTIC. Nous les remercions d'avoir bien voulu apporter leur regard et sensibilité dans ce difficile exercice qu'est le jugement des

œuvres. Cette nouvelle édition du concours a mis en avant de belles représentations de notre commune et nous félicitons les 17 lauréats, notamment les Guerlesquinais suivants :

- Nora HAMON - Catégorie Gauguin 2 (4 à 6 ans).
- Briec TILLY - Catégorie Deveria (7 à 9 ans).
- Loeiza CORNIC - Catégorie Bonnard (10 à 12 ans).
- Stéphanie HAMON - Amateurs de plus de 19 ans en huile, acrylique et pastel gras.

Comme les années précédentes, les peintres ont pu bénéficier de l'accès aux propriétés de Mesdames Françoise CILLARD, Simone COCHARD et Odette MORELLEC, leur offrant des sites complémentaires et parfois des vues insolites.

Cette année, en raison du protocole sanitaire mis en place, il n'y a pas eu de remise des prix mais les lauréats ont été récompensés comme il se doit. Un grand merci à U Express de Guerlesquin pour avoir offert des lots enfants et adultes.

Rencontre Bruded à Plouaret

Une des visites régulièrement organisées par Bruded (Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable), réseau de plus de 170 communes et intercommunalités dont Guerlesquin fait partie, a eu lieu le mardi 7 Juillet à Plouaret à l'invitation de la Maire Annie BRAS-DENIS. Édouard TROLÈS, adjoint au maire au cadre de vie, Cyrielle MOY, conseillère municipale en charge de Bruded à Guerlesquin ainsi qu'Hervé TILLY, conseiller municipal délégué au Patrimoine y représentaient notre commune aux côtés d'élus de communes voisines comme Plouégat-Moysan ou Botsorhel.

La journée a commencé par une série d'interventions de Madame BRAS-DENIS ainsi que de représentants de diverses organisations locales ou

régionales comme l'Établissement Public Foncier de Bretagne, le CAUE 22 (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) ou Lannion Trégor Communauté. On y a présenté les actions et participations des uns et des autres dans le domaine des acquisitions de biens ou la mise en œuvre des différents projets d'aménagement des centres bourgs.

La matinée s'est poursuivie par une très intéressante déambulation à travers Plouaret au cours de laquelle la Maire a présenté aux participants les sept projets retenus pour la revitalisation de la commune, notamment la coulée verte, l'acquisition d'un hôtel en centre bourg et l'aménagement, avec les jeunes, d'aires de jeux et d'un terrain de BMX. Madame Annie BRAS-DENIS a insisté sur l'impli-

cation des habitants, commerçants, employés communaux... dans toutes les phases du projet depuis l'indispensable concertation préalable jusqu'à sa réalisation.

Cette journée s'est agréablement terminée par un repas préparé par la cuisine centrale de Plouaret au cours duquel fut servi un rôti de porc dont la viande provenait du magasin guerlesquinais « Du foin dans les sabots ».



Vie associative

Guerlesquinoise Handball

La Guerlesquinoise Handball recrute pour la saison 2020-2021 des joueurs :

- Seniors hommes et femmes,
- Et des filles de moins de 18 ans (nées en 2003 - 2004 et 2005) avec la création d'une nouvelle équipe.

Contact :
Tél : 06.01.46.30.74 ou
la page Facebook du club :
« Guerlesquinoise Handball ».



Guerlesquinoise Football

Dimanche 12 Juillet a eu lieu l'assemblée générale du club de foot de La Guerlesquinoise au stade de Keravel, en présence de Tanguy MORVAN, président, et d'Yves-Marie TILLY, trésorier. Une trentaine de personnes - joueurs, bénévoles et familles était présente. Un hommage à Daniel FUSTEC, ancien président et trésorier du club décédé l'année dernière a été rendu. La saison a été difficile tant sur le plan sportif que financier, dû à la crise sanitaire et à l'arrêt complet des activités depuis début Mars.

L'équipe A se sauve de justesse de la descente, mais grâce à la persévérance du coach Hervé JÉZÉQUEL, les derniers matchs avant l'arrêt des championnats en Mars ont permis de sauver la saison. Elle termine 11^{ème} de sa poule en 2^{ème} division de district.

L'équipe B, quant à elle, réalise une saison aboutie sous la houlette de Tanguy MORVAN et de l'apport des jeunes dans l'équipe en terminant 7^{ème} en 4^{ème} division. Chez les jeunes, les équipes ont été associées, pour la plupart, à l'entente de Beg ar C'hra avec laquelle le travail en commun des deux clubs a porté ses fruits. Dans les équipes du foot animation, les U6/U7 et U8/U9 représentaient 12 licenciés. Côté financier, le bilan de la saison n'est pas très bon, aucune manifestation n'ayant pu avoir lieu à cause du Covid-19, avec pour conséquence des recettes amputées.

Durant la trêve hivernale, les joueurs et dirigeants ont rénové leurs vestiaires : nouvelles douches, peintures, fenêtres et portes grâce, notamment, à une aide financière de

la commune. C'est une belle réussite. Des survêtements et des sacs ont été commandés pour les jeunes et un nouveau mobilier vient améliorer le confort du club house.

Pour la saison prochaine, les équipes A et B repartent avec 44 licenciés possibles, effectif en nette hausse (38 l'an passé). Chez les jeunes, les effectifs devraient rester les mêmes.

Le club remercie tous les sponsors pour leur soutien, la mairie de Guerlesquin pour sa participation financière aux travaux, la subvention attribuée au club, ainsi que pour l'entretien du terrain et des parties communes, les dirigeants, encadrants et bénévoles toujours présents.

La journée s'est ensuite poursuivie par un barbecue et une après-midi de jeux de plein air.

Permanence des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Annick LE GALL, du vendredi 24 au lundi 27 Juillet
- Édouard TROLÈS, du vendredi 31 Juillet au lundi 3 Août
- Éric CLOAREC, du vendredi 7 au lundi 10 Août

L'élu de garde tiendra une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.

État civil

Naissance

10 Juillet : Jude ISQUIERDO - 31 Rue du Docteur Quéré

Bassin versant de la vallée du Léguer : Enquête

Vallée du Léguer : L'attachement des habitants à une valeur.

Suite à la labellisation du Léguer amont et du Guic « Site Rivières Sauvages », la vallée du Léguer participe à une étude nationale visant à évaluer les « services écosystémiques », c'est-à-dire les bénéfices économiques et sociaux qu'apportent une rivière et une vallée préservées, de haute valeur patrimoniale. Un des volets concerne la valeur de « l'attachement des habitants à la vallée du Léguer ».

Pour l'estimer, le Bassin Versant de la vallée du Léguer invite les habitants à participer à un questionnaire en ligne à partir de son site :

<http://www.vallee-du-leguer.com/Evaluation-des-services-ecosystemiques-rendus-par-la-vallee-du-Leguer>. (environ 20 minutes sont nécessaires).

Pour plus d'informations :

Samuel JOUON, Bassin Versant du Léguer au 02.96.05.09.22
samuel.jouon@lannion-tregor.com

Numéros utiles

Centre médical : 02.98.72.81.45

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de Guerlesquin : 02.98.72.87.89

Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC / mn)
et affichage en pharmacie

Cabinet infirmier MOY : 02.98.72.86.74

Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS :

02.98.72.80.26

ADMR Région de Morlaix : 02.98.72.83.08

Résidence du Guic : 02.98.72.82.49

Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE

BEC : 02.98.72.92.32

Diététicienne Céline ASSELIN :

06.46.62.30.83

Psychologue Bernadette JÉZÉQUEL :

06.50.20.56.15

Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL :

02.98.99.93.37

Orthophoniste Marie BOURVEN :

06.89.67.01.18

Cabinet vétérinaire MÉAR - LE MEN -

DAGORNE - CUEFF : 02.98.72.88.63

Cabinet vétérinaire CHAMBON :

02.98.72.87.33

La Poste : 36 31

Suez urgences (7j/7) : 0 977 401 116

EDF dépannage clients : 09 726 750 29

Orange dépannage clients : 3900

L'agenda

Jusqu'au 31 Août

Exposition d'été

Michèle GUYOMARCH, sculptrice

Alain COJAN, peintre

Étage des Halles

Chaque lundi matin,

Jusqu'au 31 Août

Marchés animés

Du samedi 25 au lundi 27 Juillet

Fête foraine

Samedi 25 Juillet, de 9h à 12h

Permanence d'Annick LE GALL,

Adjointe au Maire

Mairie

Dimanche 26 et lundi 27 Juillet, à 14h

Courses hippiques

Hippodrome

Lundi 27 Juillet

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

de 10h à 12h30

Marché animé

Samedi 1^{er} Août, de 9h à 12h

Permanence d'Édouard TROLÈS,

Adjoint au Maire

Mairie

Lundi 3 Août

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

de 10h à 12h30

Marché animé

Vendredi 7 Août, de 9h à 12h

Permanence d'André INIZAN,

Assistant social, sur rendez-vous

au 02.98.88.99.90

Mairie

Samedi 8 Août, de 9h à 12h

Permanence d'Éric CLOAREC,

Maire

Mairie

Lundi 10 Août

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

de 10h à 12h30

Marché animé

Lundi 17 Août

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

de 10h à 12h30

Marché animé

Du 19 Août au 8 Septembre

4^{ème} Biennale Internationale

d'aquarelle

Halles